

QUE DE NIEU ?

QUOI DE NEUF ?

Petit périodique d'infos municipales de LA TOUR D'AUVERGNE.

N°24
JANVIER 2026



Ce « QUE DE NIEU » est le dernier du millésime 2020 mais le premier de cette nouvelle année 2026 que je vous souhaite joyeuse et sereine. Il vient clôturer un mandat municipal où chacun a œuvré pour son village au nom de l'intérêt général.

Je veux d'abord remercier les collègues élus et en particulier ceux qui ont décidé de ne pas se représenter au prochain scrutin : -Patrick Meynie pour son écoute et sa grande disponibilité -François Fereyrolles pour sa générosité et sa créativité au service du monde associatif -Christiane Gaydier pour l'entretien du lien intergénérationnel -Christian Fereyrolles pour son travail, sa lecture pratique des choses et Marine Ogheard.

Durant 6 ans, avec beaucoup de loyauté et d'engagement, avec patience et confiance, ils ont agi pour inverser les mauvaises tendances.

Grâce à ce dévouement collectif :

- La population totale a augmenté passant de 648 en 2018 à 671 en 2024.
- Le tissu commercial s'est étoffé.
- 63 550 arbres ont été plantés en domaine public
- Dans l'agriculture, le tourisme, le sport, l'histoire et la culture, La Tour d'Auvergne a retrouvé une identité forte et emblématique de la région.

En toute simplicité et en sincérité, comme Maire et avant la fin du mandat, je veux aussi rendre hommage aux forces vives de la commune : bénévoles des associations, commerçants, agriculteurs, agents des services publics, enseignants, soignants, « actifs ou ami(e)s de La Tour » ... Toutes celles et tous ceux qui ont accompagné l'action municipale avec un « **Oui on peut !** ». Au quotidien, c'est cet élan optimiste et ce « non à la résignation » qui nous ont permis de relever le défi.

Enfin, dans ce numéro qui relate des chiffres de l'état civil, je souhaite la bienvenue aux nouveaux nés, je félicite les parents et j'ai une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés en 2025. Ils laissent derrière eux des familles endeuillées. Je sais pouvoir compter sur la solidarité et le courage de chacun pour surmonter les épreuves douloureuses passées ou à venir.

Bonne et heureuse Année 2026 à vous Tous, bonne lecture et Vive La Tour d'Auvergne ! Yannick Tournadre, Maire.

L'ETAT CIVIL 2025

MARIAGES

Irena JOVANOVA et François CHARBONNEL (26 juillet)
Célia MEYNIE et Corentin JONES (9 août)
Maxime MEGE et Marie VEYRE (30 août)

NAISSANCES

Julia BESSON (09 février)
Olivia PLANE (07 mars)
Louna PEYRETAILLADE (09 mars)
Anastasia GAYDIER (05 avril)
Clémence GARENNE (06 septembre)

DECES

Anne-Marie DEBEL (26 février)
Marie LACHAIZE (4 mars)
Roger CHEVALIER (1^{er} avril)
Lucien MURAT (5 mai)
Marie GRAVIERE (12 juin)
Marion KHEDDALI (2 juillet)
Marie-Hélène BOYER (11 juillet)
Renée GATIGNOL (21 juillet)
Lou TRILLEAUD (9 août 2025)
Daniel VERNIERE (6 octobre)
Eric GATIGNOL (16 octobre)
Marie-Louise ALARY (10 novembre)
Philippe PRADAT (17 novembre)

DECES RESIDENTS EHPAD

Marie BRUGIERE (02 janvier)
Raoul LEOTY (08 janvier)
Eva MARTIN (16 février)
Denise BATTU (6 avril)
Antoine BRUGIERE (17 avril)
Paulette BARBARIN (7 mai)
Marie BALLET (24 mai)
Yvette MADEUF (22 octobre)
Guy LEPINE (17 octobre)
Simone VERGNOL (13 novembre)
Hubert THIOLIERE (18 décembre)

AVIS A LA POPULATION !

Cérémonie des vœux
Dimanche 18 Janvier à 15h
Suivie d'un concert gratuit
du REVEIL BOURBOULIEN
à 17h à la salle des fêtes.

QU'ON SE LE DISE !

6 nouveaux lots bientôt en vente
dans l'extension du lotissement
communal.
De 37€ à 47€/m².
Terrains de 532 à 778m².
Renseignements en Mairie.

Les chiffres de L'URBANISME

*CU d'informations : 34

*CU fonctionnels : 5

Déposez directement vos demandes d'urbanisme sur le site : <https://urbanisme.puy-de-dome.fr/guichet-unique>

Le PLU est en cours d'élaboration avec l'aide de CAMPUS Développement et devrait être terminé en 2026.

*Autorisations de travaux : 1

*Demandes préalables de travaux : 29

*Permis de construire : 4

ELECTIONS MUNICIPALES : Des changements pour les scrutins des 15 et 22 mars.
-Le panachage est supprimé : vote pour une liste complète de 13 à 17 noms sans aucune modification possible (une liste peut comporter 2 candidats en moins ou 2 candidats en plus que le nombre de sièges à pourvoir 15).

-Toutes les listes doivent être paritaires, avec alternance stricte femme/homme ou homme/femme dans l'ordre des candidats.

-Scrutin de liste à deux tours. Représentation proportionnelle avec une prime majoritaire pour la liste arrivée en tête (8 sièges attribués à la 1^{re} liste, le reste réparti proportionnellement).

L'ADRESSAGE

« Vous avez demandé les services de secours, ne quittez pas ! »

« Votre colis n'a pu être remis car l'adresse mentionnée est introuvable ! » ...

Quand le temps est précieux, l'adresse doit être précise.

En date du 22/11/2025, le conseil municipal a validé les 700 adresses de la commune (645 logements + bâtiments et lieux stratégiques) selon le système métrique.

La numérotation métrique consiste à définir un numéro pour une habitation en fonction de la distance qu'elle occupe par rapport au début de la rue ou du chemin. Elle évite d'attribuer un numéro qui soit bis, ter... Elle est obligatoirement appliquée pour l'ensemble de la commune et elle permet une géolocalisation très précise.

Cette numérotation et la nomination des voies constituent l'adressage de la commune pour répondre aux exigences réglementaires afin d'assurer l'organisation des secours et la distribution du courrier et des colis.

Les noms connus des rues anciennes ont été conservés et plusieurs voies sans nom ont été baptisées en prenant en compte le contexte et l'histoire locale.

Le choix de la commission communale a été d'écartier les noms propres contemporains pour éviter une personnalisation trop forte des lieux.

Chaque habitant a dû recevoir un courrier faisant office de certificat d'adressage lui indiquant sa nouvelle adresse.

Il appartient à chacun de s'approprier celle-ci le plus rapidement possible en télédéclarant son changement d'adresse via la plateforme : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193> (La maison « France Services » et le secrétariat de Mairie peuvent vous aider en cas de difficultés.)

Le téléservice de déclaration de changement d'adresse permet aux particuliers de communiquer gratuitement leur nouvelle adresse au service des cartes grises, au service des impôts, aux caisses de retraites, aux caisses de sécurité sociale, aux fournisseurs d'énergie, à Pôle emploi et à La Poste.

La commune ayant mis à jour la base de données nationale, les GPS, cartes et autres systèmes de géolocalisation seront mis à jour automatiquement.

Dans un deuxième temps et selon les priorités budgétaires, la commune pourra procéder au marquage et à la pose de plaques de rues.

LA VIE DE LA COMMUNE

LES ENFANTS

Les élèves de l'association sportive du collège ont participé à l'opération « nettoyons la nature ». Merci à eux ! En accord avec le SMCTOM, l'école de La Tour sera établissement « Témoin » pour la gestion des déchets.



L'EHPAD

Premier employeur de la commune, cet établissement joue un rôle important dans la vie locale comme l'attestent les liens réguliers avec l'école et les animations proposées par l'association « ANIMARGOT » lors des fêtes du village. Avec le soutien renforcé de l'ARS et la validation de l'investissement par le Département, le projet d'extension/modernisation est sur la bonne voie. Début des travaux prévu au printemps.

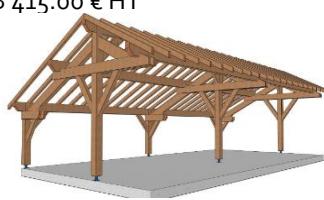
LA GENDARMERIE

Les services de l'état ont sollicité la commune pour construire un **abri pour 6 voitures à la brigade de gendarmerie**. 2 scénarios ont été envisagés :

N° 1 – Solaire / pour un montant de 44 484.00 € HT

N° 2 – Traditionnel / pour un montant de 28 415.00 € HT

Le conseil municipal a décidé de retenir la proposition de construction d'un abri dit « traditionnel » et a autorisé le Maire à demander une subvention DSIL auprès des services de l'Etat à hauteur de 50 % du montant HT des travaux.



BAIGNADE AU PLAN D'EAU

Pour mémoire :

-44 jours de fermeture de baignade en 2022 liés à la prolifération de cyanobactéries.

-13 jours de fermeture de baignade en 2023 pour les mêmes raisons.

-0 jour de fermeture de baignade en 2024 et 2025. Les efforts de gestion pour améliorer la qualité de l'eau semblent de plus en plus probants.

La commune a postulé au label Pavillon Bleu pour 2026.

LES ÉGLISES

Dans l'église du bourg, côté Est, les vitraux ont été protégés, un soubassement en bois imputrescible a été posé, les enduits intérieurs ont été repris dans l'attente de la mise en peinture qui interviendra prochainement. Le « chemin de croix » (collection de 14 tableaux) « abandonné » dans un coin du clocher a été rénové avec le travail des agents et des élus et le financement de la paroisse. Les 14 tableaux ont retrouvé leur place et ils apportent une touche de couleur à la nef.



A l'église de Saint-Pardoux, le cabinet LAPORTE prépare la prochaine tranche de travaux pour 2026/2027 et **3 vitrines** ont été acquises avec l'association « Les amis de l'église de Saint Pardoux » pour exposer des objets du culte historiques et précieux.



Le conseil a validé les plans pour rénover **le bâtiment d'accueil du plan d'eau**. Le cabinet « Estier-Lechuga » doit consulter les entreprises et une demande de subvention « LEADER » sera déposée pour compléter les financements déjà acquis auprès de la région et du département.

Plan d'eau/Entretien de l'ouvrage, surveillance de la digue, levée des non conformités : Pour répondre aux obligations réglementaires quinquennales, le cabinet d'étude « SAFEGE » a été retenu...



Plan d'eau/Alimentation : Avec la DDT et la sous-préfecture, le travail se poursuit pour sécuriser et pérenniser la baignade en période estivale.

TRAVAUX DIVERS

Fin des travaux de voirie pour les rues du Commerce, de l'horloge, du champ de foire, de la place du bon conseil. Nettoyage des orgues. Extension du lotissement. Chaufferie du réseau de chaleur. Croix et portail au cimetière. Courseiroux...



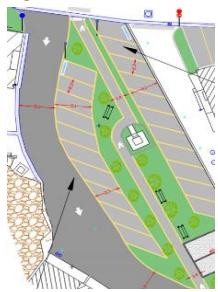
A VENIR

-Création de 4 logements dans les anciennes colonies de Bourges : les travaux commenceront en Janvier 2026.

Prix des loyers pour les logements disponibles en septembre 2026 : 420 € pour le seul T2 et 550 € pour les trois T4.

-Aménagement de la Place de l'Eglise : Estimation de l'ADIT : 100 594 € HT. Subventions d'Etat (DETR) 30 178.20 € et du FIC 40 237.60 €. Autofinancement 30 178.20 €.

-Réfection des réseaux d'eau et d'assainissement, enfouissement des réseaux Télécom et EDF, rénovation de la chaussée Route du Midi. Estimation de SAFEGE: 592 760 € HT. Subventions auprès de l'Agence de l'eau et du département demandées. Programmation des travaux en 2 phases et financement sur 3 exercices. (2026/2027/2028)



PERSONNEL COMMUNAL

-Patrick DETIANGE, agent technique, a été prolongé en CDD jusqu'au 14/04/2026 afin d'anticiper un départ en retraite. Si nécessaire, durant l'hiver, un vacataire sera sollicité afin d'assurer le déneigement.

-Antoine CHAMPAGNAT, agent technique, intègre la fonction publique territoriale à compter du 09/01/2026.

-La commune a reçu l'agrément pour recevoir des personnes dans le cadre de Travaux d'intérêt général.

Un volontaire est accueilli actuellement pour une mission de 6 semaines.

-Le personnel communal, les stagiaires et les enseignants ont désormais accès à la cantine au prix du ticket.

-La commune participe aux frais de « mutuelle Santé » à hauteur de 20 €/mois/agent.

LOCATION SCIERIE ROUX

A la scierie Roux, M. Patrik Tanguay, nouvel habitant de la commune, sculpteur ébéniste de formation et salarié de l'entreprise LAFAIX COURTADON installera progressivement son activité professionnelle secondaire à partir de Janvier.



A l'AGENDA des MANIFESTATIONS

VIVE SAINTE-BARBE

Avec le vivier des « JSPs », avec la volonté de toujours être efficace et opérationnel, avec le sérieux et l'humilité qui caractérise le centre de secours, on peut croire en l'avenir avec les Sapeurs-Pompiers de La Tour d'Auvergne. Félicitations et Bravo aux diplômés, longue et heureuse continuation aux Sapeurs-pompiers de La Tour d'Auvergne.



TRAIL DE LA REINE

Il a permis de récolter la somme de 2 800 € au profit de l'association ACTE qui vient en aide aux enfants atteints de cancer ou leucémie au CHU Estaing de Clermont-Fd. Bravo à tous, organisateurs et participants.



FETE DE L'HIVER

Elle s'est déroulée le 21 décembre : 32 exposants ont animé le marché de Noël en présence du Père Noël. La journée s'est terminée par le spectacle pyrotechnique aux orgues et la veillée des chants de Noël à l'église.



Merci aux commerçants, aux exposants et aux associations présentes.

LA FOIRE PRIMÉE D'AUTOMNE

Elle n'a pas pu se dérouler pour des raisons sanitaires. C'est autour de la pomme que la fête a eu lieu, en musique et avec de nombreux exposants et, pour terminer, un repas aligoté !



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

-La cérémonie du **11 novembre** a réuni beaucoup de monde autour des monuments aux morts et du traditionnel verre de la fraternité.
-Les ainés étaient ensuite conviés au repas offert par le CCAS.
-Pour la première fois, les enfants ont assisté à un gouter/ciné au Roxy à la Bourboule.



Chez Cathy, les bénévoles du **TELETHON 2025** ont fait les comptes...

Recettes : 3826 € !

Toujours un bel élan local grâce à l'engagement d'une équipe féminine au top !



Le 31 Octobre, dans un « seul en scène » aux saveurs d'un Marchand de vin de campagne du 20 -ème siècle, Hervé Marcillat a transporté 70 spectateurs dans des souvenirs très agréables.
La soupe à l'oignon servie au profit du CCAS a parfaitement clôturé le voyage.



A NOTER :

*Foire de la Miche le 22 Février 2026.

***Championnat de France de Raid Sportif les 8, 9 et 10 mai 2026. Réunion de présentation le 22 Janvier à 19h en Mairie.**

- La plateforme de déchets de branches est réouverte du lundi au samedi de 8 h à 12 h; merci à chacun d'en respecter les règles d'utilisation après avoir récupéré les clés en mairie. Jusqu'au 25 janvier 2026, vous pouvez y déposer vos sapins naturels.
- Les horaires de La Poste ont changé à partir du 1^{er} janvier : bureau ouvert du mardi au samedi de 9 h à 12 h.
- Pour toutes vos questions juridiques, financières ou techniques sur le logement et l'habitat, contactez l'ADIL – Maison de l'habitat, 129 Av de la République 63100 Clermont-Fd – 04.73.42.30.75 – WWW.ADIL63.ORG – contact@adil63.org
- Le CLIC Séniors Montagne accompagne les personnes de plus de 60 ans au quotidien. Contactez le CLIC – 04.73.65.20.89
- Afin de favoriser l'économie d'eau, le syndicat d'eau « Burande Mortagne » distribue gratuitement un kit d'économie d'eau par foyer : venez le récupérer en mairie.